



**CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R24-2022-156

PUBLIÉ LE 1 JUIN 2022

Sommaire

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire / Unité Sécurité Sanitaire des Activités Pharmaceutiques et Biologiques

R24-2022-05-30-00004 - ARRETE 2022-SPE-0036 modifiant la composition du Comité de Protection des Personnes OUEST I (4 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

R24-2022-05-30-00004

ARRETE 2022-SPE-0036 modifiant la composition
du Comité de Protection des Personnes OUEST I

**AGENCE REGIONALE DE SANTE
CENTRE-VAL DE LOIRE**

**ARRETE 2022-SPE-0036
modifiant la composition
du Comité de Protection des Personnes OUEST I**

Le Directeur Général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire,

VU le Code de la Santé Publique et notamment les articles L 1123-1 et suivants, R 1123-1 à R 1123-10 ;

VU le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences régionales de santé ;

VU le décret du 27 mars 2019 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire – M. HABERT (Laurent) ;

VU la décision de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire portant délégation de signature n° 2022-DG-DS-0001 du 2 février 2022 ;

VU l'arrêté ministériel en date du 16 mai 2018 portant renouvellement de l'agrément des comités de protection des personnes à compter du 1^{er} juin 2018 pour six ans ;

VU l'arrêté 2021-SPE-0031 du 31 mai 2021 modifié portant composition du Comité de Protection des Personnes OUEST I ;

VU le courrier en date du 2 mai 2022 de Monsieur le Docteur GUYOT Hervé informant de sa démission en tant que membre du Comité de Protection des Personnes OUEST I ;

CONSIDERANT qu'il est pris acte de cette démission qui induit une vacance de poste au titre des médecins spécialistes de médecine générale ;

ARRETE

ARTICLE 1^{ER} : La composition du Comité de Protection des Personnes « OUEST I » sis à l'hôpital Bretonneau - centre hospitalier universitaire de Tours – 2 boulevard Tonnellé – 37044 Tours Cedex 1, figurant dans l'arrêté 2021-SPE-0031 du 31 mai 2021 est modifiée et fixée conformément à l'annexe ci-jointe.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté pourra faire l'objet, dans le délai légal de deux mois à compter de sa date de notification ou de la date de publication au recueil des actes administratifs :

- soit d'un recours gracieux auprès du Directeur Général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire : Cité Coligny -131 rue du faubourg Bannier – BP 74409 – 45044 Orléans cedex 1
- soit d'un recours contentieux selon toutes voies de procédure devant le Tribunal Administratif d'Orléans – 28 rue de la Bretonnerie - 45057 Orléans cedex 1.

ARTICLE 3 : Le directeur Général Adjoint de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire et sera notifié aux différentes personnes physiques et morales intéressées.

Fait à Orléans, le 30 mai 2022
Le Directeur Général
de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire
Signé : Laurent HABERT

Annexe à l'arrêté ARS 2022-SPE-0036

1^{er} COLLEGE	
Personnes ayant une qualification et une expérience approfondie en matière de recherche impliquant la personne humaine, dont au moins quatre médecins et deux personnes qualifiées en raison de leur compétence en matière de biostatistique ou d'épidémiologie	
Monsieur MARIE Patrick – pharmacien	Monsieur LEPAGE Henri - pharmacien
Docteur SAUDEAU Denis - médecin	Docteur SCEMAMA DE GIALLULY Eric - médecin
Docteur SALIBA Elie – médecin personne qualifiée en raison de sa compétence en matière de biostatistique ou d'épidémiologie	Poste vacant
Docteur BERTRAND Philippe - médecin personne qualifiée en raison de sa compétence en matière de biostatistique ou d'épidémiologie	Docteur ALISON Daniel – médecin personne qualifiée en raison de sa compétence en matière de biostatistique ou d'épidémiologie
Médecins spécialistes de médecine générale	
Poste vacant	Docteur LEHR-DRYLEWICZ Anne-Marie
Pharmaciens hospitaliers	
Madame BOURGOIN Hélène	Madame TOLLEC Sophie
Auxiliaires médicaux	
Madame CARRIOT Michèle	Madame YANG Bénédicte

2^{ème} COLLEGE

Personnes qualifiées en raison de leur compétence à l'égard des questions d'éthique

Professeur DEQUIN Pierre-François

Monsieur CHAMUSSY Jean-Pierre

Personnes qualifiées en raison de leur compétence en sciences humaines et sociales ou de leur expérience dans le domaine de l'action sociale

Madame COLSAET Yola

Madame BARRACO Catherine

Madame CHAUVIN DE RUFFRAY
Marie-Emmanuelle

Poste vacant

Personnes qualifiées en raison de leur compétence en matière juridique

Docteur CONTY-HENRION Odile

Monsieur BERTRAND Jean-Christophe

Madame MALIVOIR Bettina

Madame LUCON Delphine

Représentants des associations agréées conformément aux dispositions de l'article L 1114-1

Monsieur CARLIER Pierre
représentant l'Union Départementale des
Associations Familiales d'Indre-et-Loire

Madame BEAUCHAMP Dominique
représentant l'association Touraine
France Alzheimer 37

Madame MOYER Martine
Représentant La Ligue Nationale Contre
le Cancer – comité départemental
d'Indre-et-Loire

Poste vacant